

# Des animations toute l'année

Accueil de Loisirs Sans Hébergement **ALSH** 6/11 ans

**Un accueil des enfants les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires autour d'animations socioculturelles.**

→ C'est une prestation payante, l'inscription préalable est obligatoire avec priorité d'inscription donnée aux enfants scolarisés à Molsheim.

Il est proposé :

- un forfait pour le mercredi,
- un forfait à la semaine en journées complètes pour les vacances scolaires,
- avec ou sans repas.

## 2 lieux d'accueil

- Le mercredi à la Maison des Élèves
- Pendant les vacances scolaires au Gymnase Hossenlopp

Tarifs de base 2016/2017

40 € pour le forfait semaine <sup>(1) (2) (3)</sup>  
6 € par forfait repas <sup>(2)</sup>

**Tél., coordonnées, inscriptions, renseignements, tarifs :**  
**Bureau du Service Scolaire et Périscolaire (SSP)**

03 88 49 58 37

Email : [ssp@molsheim.fr](mailto:ssp@molsheim.fr)

<sup>(1)</sup> tarifs modulés en fonction du revenu fiscal de référence de la famille

<sup>(2)</sup> hors commune +20 %

<sup>(3)</sup> déduction sur les heures d'accueil à compter du deuxième enfant (-25 % en périscolaire et mercredis; -4€ sur le forfait vacances)

## Pour information

### • ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA MONNAIE

3 rue Charles Mistler

Contact : Jean WALTER, directeur

03 88 38 19 55

### • ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES TILLEULS

10 place de la Liberté

Contact : Agnès YAMAGUCHI, directrice

03 88 38 69 24

### • MAISON DES ÉLÈVES

rue Charles Mistler

> **Périscolaire** : 03 88 49 58 42

> **Restaurant scolaire** : 03 88 49 59 31

Responsable restauration : Patricia Jehl

06 21 56 51 58

### • GYMNASSE HOSSENLOPP

7 rue des Sports

> Directrice, tél. 06 28 49 12 31

(uniquement pendant les vacances scolaires)

# GUIDE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

À MOLSHEIM 2016-2017

## ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- Les horaires
- L'accueil périscolaire
- La pause de midi
- Un animateur sportif
- Le mercredi
- Des animations toute l'année
- Les écoles





## Les horaires...

	ACCUEIL PERI-SCOLAIRE	TEMPS DE CLASSE	ACCUEIL PERI-SCOLAIRE	PAUSE DE MIDI	TEMPS DE CLASSE	ACCUEIL PERI-SCOLAIRE
LUNDI	7H15-8H15	8H15-11H45	11H45-12H15	11H45-14H00	14H00-15H45	15H45-18H30
MARDI	7H15-8H15	8H15-11H45	11H45-12H15	11H45-14H00	14H00-15H45	15H45-18H30
MERCREDI	7H15-8H15	8H15-11H15	Accueil de Loisirs (ALSH) 11h15-12h15 ou 11h15-18h30			
JEUDI	7H15-8H15	8H15-11H45	11H45-12H15	11H45-14H00	14H00-15H45	15H45-18H30
VENDREDI	7H15-8H15	8H15-11H45	11H45-12H15	11H45-14H00	14H00-15H45	15H45-18H30

Ouverture des écoles dès 8h05 et 13h50

## Un animateur sportif

### Que fait-il ?

Propositions d'activités en périscolaire tous les soirs de 15h45 à 17h30.  
Et ponctuellement pendant les vacances sur des activités spécifiques.



## L'accueil périscolaire

**Un accueil pour les enfants de 6 à 10 ans, avant et après l'école autour d'activités socioculturelles.**

→ Il s'agit d'un accueil payant, avec inscription trimestrielle, réservé aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de Molsheim.

### 1 lieu d'accueil

- Maison des Élèves



### Tarifs de base 2016/2017

1,50 € pour le matin de 7h15 à 8h15 <sup>(1) (2) (3)</sup>  
 0,75 € sans repas de 11h45 à 12h15 <sup>(1) (2) (3)</sup>  
 3,20 € pour l'après-midi de 15h45 à 17h30 <sup>(1) (2) (3)</sup> + 5€ de pénalité en cas de dépassement  
 5 € pour l'après-midi de 15h45 à 18h30 <sup>(1) (2) (3)</sup> + 5€ de pénalité en cas de dépassement

<sup>(1)</sup> tarifs modulés en fonction du revenu fiscal de référence de la famille

<sup>(2)</sup> hors commune +20 %

<sup>(3)</sup> déduction sur les heures d'accueil à compter du deuxième enfant (-25 % en périscolaire et mercredis; -4 € sur le forfait vacances)

## La pause de midi

**Rappel :** possibilité de prise en charge des enfants par les animateurs de 11h45 à 12h15

*Ce temps d'accueil concerne les enfants inscrits au restaurant scolaire.*

→ Il s'agit d'un temps de pause organisé autour du repas. Les enfants bénéficient les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** d'un accueil de **11h45 à 14h00**, divisé en deux parties :

- un temps de repas
- des animations socio-éducatives : jeux dans la cour, lecture, musique, sports et arts plastiques, jeux de société.

### 1 lieu d'accueil

- Maison des Élèves

Les menus sont affichés à la Maison des Élèves et disponibles sur [www.molsheim.fr](http://www.molsheim.fr)

### Tarifs de base 2016/2017

6 € par forfait repas de 11h45 à 14h00 <sup>(2)</sup>

## Le mercredi

### Comment ça marche ?

➤ Prise en charge des enfants par les parents sur le site de chaque école à 11h15

### OU

➤ Prise en charge des enfants par les animateurs dans chaque école à 11h15 :

- de 11h15 à 12h15 (sans repas)
- de 11h15 à 14h00 (forfait repas)
- de 11h15 à 18h30 (forfait repas + ALSH)

### OU

➤ Prise en charge des enfants directement sur le site de l'ALSH de 14h00 à 18h30

### 1 lieu d'accueil

- Maison des Élèves

### Tarifs de base 2016/2017

1,50 € sans repas de 11h15 à 12h15 <sup>(1) (2) (3)</sup>  
 7 € pour l'après-midi de 14h00 à 18h30 <sup>(1) (2) (3)</sup>  
 6 € par forfait repas de 11h15 à 14h00 <sup>(2)</sup>